

Mécénat pour l'année 2023

Nom.....

Raison sociale.....

Coordonnées.....

Contact (mail/tél).....

Siret.....

Montant du soutien financier..... €

Souhaitez-vous apparaitre sur nos supports de communication : oui - non

Contact

Orchestre d'Harmonie de Saint-Priest
13 Allée du Château - 69800 Saint-Priest

www.ohsp.org | ohstpriest@gmail.com



OrchestreHarmonieStPriest

F. Buchet-Bully, Présidente
06 78 67 44 30

S. Lucke Secrétaire
06 71 26 17 90

Coordonnées bancaires de l'OHSP

Sur simple demande à l'adresse :
ohstpriest@gmail.com

Nous vous adresserons un reçu fiscal en retour de réception de votre soutien.



ORCHESTRE
D'HARMONIE DE
SAINT-PRIEST

Soutenez notre orchestre



Nous sommes dépositaires d'une certaine culture, musicale, traditionnelle, qui rassemble et permet à chacun de trouver sa place. **Souhaitez-vous une place en qualité de mécène auprès de nous ?**

Nous produisons des manifestations auxquelles vous pourriez trouver un intérêt : concerts, soirées musicales, spectacles et cérémonies, événements gastronomiques...

Venez vivre un temps culturel, un temps de plaisir à nos côtés !

L'Orchestre d'Harmonie de Saint-Priest

Notre association, née en 1864, est fortement ancrée au sein de la ville de Saint-Priest. Cette longévité est le fruit de notre investissement et de notre sérieux.

Nous sommes un orchestre d'harmonie, orienté instruments à vents (bois, cuivres) et percussions ; qui musicalise avec un chœur mixte. Nous avons aussi notre futur en préparation grâce à notre école d'orchestre Vive le Vent.



Le tout est dynamisé par notre groupe de théâtre qui anime nos manifestations.

Nous défendons des valeurs fortes qui peuvent avoir un écho positif dans votre approche du mécénat.

Nous proposons une musique où chacun joue au côté et avec l'autre, afin d'obtenir un ensemble et grandir... collectivement.

L'épanouissement passe par un investissement individuel qui crée un lien fort, intergénérationnel. Ainsi chacun trouve sa place, quelles que soient ses capacités, ses difficultés ; son origine musicale, nous recherchons l'Harmonie...

Notre pérennité est actuellement assurée par nos fonds propres et diverses subventions institutionnelles. Cependant nos ressources sont aujourd'hui insuffisantes ; c'est pourquoi nous sollicitons votre soutien financier.

Devenir mécène

Devenir mécène, c'est soutenir une association de musiciens non professionnels pour lui permettre de fonctionner, de promouvoir la création musicale, de sauvegarder et diffuser le patrimoine musical et culturel, de développer le rayonnement de l'OHSP en France, en Europe et ailleurs : de donner envie !

Sur un engagement de mécénat de votre part, nous vous proposons :

- des invitations « privilège » à nos concerts et manifestations ;
- une visibilité sur nos supports de communication selon votre accord ;
- des conditions particulières pour des animations musicales lors de vos évènements d'entreprise ou particuliers.



Réduction fiscale

Notre association est éligible au mécénat déductible. Le don ouvre droit, pour les donateurs (entreprises et particuliers), à certains avantages fiscaux selon la Loi n° 2003-709 du 1 août 2003 :

- pour les particuliers, 66% de votre don est déductible de votre impôt sur le revenu, dans la limite de 20 %.
- pour les sociétés soumises à l'IS, 60 % de votre don, est déductible, dans la limite de 0,5 % de votre CA annuel HT.
- 75 % de votre don, est déductible de votre impôt sur la fortune immobilière (IFI) dans la limite de 50 000 € par an.

Vous avez décidé de nous soutenir, recevez tout d'abord un grand merci de la part de tous les Musiciens de l'OHSP.

Vous pouvez remplir le feuillet détachable ci-contre ou retrouver les informations sur www.ohsp.org, onglet « Mécénat ».